



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question au Gouvernement n° 2695

Texte de la question

RESTRUCTURATION DE L'AP-HP

M. le président. La parole est à M. Pierre Gosnat, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Pierre Gosnat. La France est malade de sa santé, et je vous interroge, monsieur le ministre de la santé, sur la situation et l'avenir de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, le plus grand réseau hospitalier et de centres de recherche d'Europe, fort de plus de 50 000 personnels : agents hospitaliers, infirmières, professeurs, dont plusieurs Prix Nobel. Tous sont inquiets, voire révoltés contre l'État qui, depuis des années, fait et refait des plans de restructuration des hôpitaux, de fermetures de lits et de services, de réduction d'effectifs et de moyens. Quelle vision avez-vous donc du rôle de l'hôpital dans notre société fracturée, si ce n'est une vision comptable fondée sur l'amputation de 100 millions d'euros par an pour l'AP-HP et la suppression de 3 000 postes d'ici à 2014, comme si ces économies ne préfiguraient pas les tragédies de demain ?

Et puis vos décisions s'exercent, comme d'habitude, dans la plus totale opacité. Maire d'Ivry-sur-Seine, j'attends toujours que l'État m'indique ses intentions concernant l'hôpital Charles-Foix, plus grand centre de gériatrie de France. Il serait, paraît-il, menacé, ce qui rend d'autant plus dérisoire votre prétention de faire de la dépendance l'un des grands chantiers de votre gouvernement !

Je vous interroge sur Charles-Foix, mais aussi sur le regroupement en douze pôles des trente-sept hôpitaux franciliens, sur la fermeture de quarante-six blocs opératoires de nuit pour n'en laisser que sept opérationnels. Je vous interroge également sur la dégradation des conditions de travail du personnel, dont on sait qu'elles ont dépassé la limite du supportable.

Il y a donc urgence. C'est pourquoi il m'apparaît indispensable d'organiser, en Île-de-France et partout en France, des conférences régionales de l'hospitalisation qui soient réellement démocratiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, un plan stratégique a été adopté par le conseil de surveillance de l'AP-HP, avec des investissements à la clé. Dans la première tranche du plan Hôpital 2012, 205 millions d'euros ont été dégagés. Nous persévérons ainsi, comme l'avait voulu Roselyne Bachelot-Narquin, dans notre volonté de moderniser l'hôpital public. Parce que nous croyons à son rôle, nous avons mis en place une réforme ambitieuse de l'hôpital, qui en avait besoin autant que les personnels en avaient envie.

À l'hôpital Charles-Foix, nous allons installer, rattachée au pôle de la longévité qui dépendra de Paris VI, une filière d'enseignement supérieur et de recherche. C'est bien la preuve que nous croyons en cet hôpital et en ce pôle. C'est bien la preuve qu'à l'AP-HP, on peut marier accès aux soins, excellence des soins, recherche et enseignement.

Vous avez rappelé à juste titre l'intervention du Président de la République hier soir. Dans un pays comme le nôtre où - formidable bonne nouvelle - on vit de plus en plus longtemps, il nous faut anticiper, aménager l'hôpital et permettre à ses personnels de prendre en charge le mieux possible les conséquences du vieillissement. Charles-Foix dispense aujourd'hui des soins reconnus. Nous continuerons, là comme dans toute l'Île-de-France, à assurer la prise en charge des Franciliens qui en ont besoin.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Gosnat](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2695

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 novembre 2010